

LA NATURE PROTÉGÉE À JAMAIS

Trois nouvelles propriétés protégées totalisant plus de 365 ha !

Depuis le printemps 2010, Conservation de la nature du Canada (CNC) a protégé plus de 365 hectares supplémentaires dans la région. Ceci porte à plus de 9 100 hectares la superficie de milieux naturels protégés en terre privée sur le territoire de Corridor appalochien!

En juin, M. Hans Uthoff et sa femme Annegret ont fait don à CNC d'une forêt de plus de 47 hectares située à Bolton-Est. Amoureux de la nature, le couple a acquis plusieurs propriétés ces dernières décennies pour préserver la tranquillité du secteur et éviter qu'elles ne soient développées, agissant à leur manière comme gardiens de la nature. C'est à la suite d'une présentation sur la conservation donnée dans leur voisinage par Terri Monahan que M. et Mme Uthoff ont souhaité faire un pas de plus pour pérenniser leur engagement. « C'est par amour de la nature et pour nos enfants et petits-enfants que nous avons décidé de céder une partie de notre propriété », explique Mme Uthoff.

Témoignant de la richesse du milieu, la présence de plusieurs espèces à statut particulier a été confirmée sur la propriété. Il s'agit entre autres de la salamandre à quatre orteils, de la salamandre sombre du Nord et de la grenouille des marais, ainsi que des trois espèces de fougères suivantes : la dryoptère de Clinton, la matteuccie fougère-à-l'autruche et l'adiante du Canada.



La salamandre à quatre orteils est une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec

Par ailleurs, CNC a acquis deux autres propriétés à des fins de protection à perpétuité. L'une, de 10,5 hectares, est située sur le mont Eléphant. « Bien que de plus petite superficie, cette propriété est stratégique du point de vue de la conservation car

elle vient consolider la protection du territoire dans ce secteur. En effet, 253 hectares étaient déjà protégés, mais en deux blocs. Cette nouvelle acquisition permet de lier ces deux aires protégées », explique Nathalie Zinger, vice-présidente de CNC pour le Québec.

Finalement, la dernière acquisition de CNC est une propriété de 308 hectares à Glen Sutton. Cette acquisition s'inscrit tout-à-fait dans la stratégie de conservation de CNC et Corridor appalochien. Située directement le long de la frontière canado-américaine, cette immense superficie forestière très peu fragmentée est contiguë à d'autres territoires déjà protégés de part et d'autre de la frontière. Ce sont donc plus de 650 hectares qui sont protégés du côté canadien et qui sont directement connectés avec un vaste réseau de terres protégées de plusieurs milliers d'hectares du côté américain. Cette propriété abrite aussi plusieurs espèces à statut particulier telles l'adiante du Canada, l'ail des bois, l'asaret du Canada et la matteuccie fougère-à-l'autruche, la salamandre pourpre, la salamandre sombre du Nord ainsi que plusieurs espèces d'oiseaux jugées prioritaires par le Service canadien de la faune.

Des partenaires essentiels

Pour l'acquisition de cette dernière propriété frontalière, soulignons l'engagement de nombreux partenaires américains à savoir The Nature Conservancy, la fondation Sweet Water Trust, The Open Space Institute et la fondation Partridge. Jeremy Guth, porte parole de cette dernière, précise que « à travers sa participation au Fonds transfrontalier, la Fondation Partridge espère inspirer les efforts de conservation aux États-Unis et au Canada. Les administrateurs ont la conviction qu'en agissant dans l'intérêt environnemental du Canada, les répercussions seront également positives pour les États-Unis étant donné que nos deux pays sont écologiquement liés ».

Nous remercions enfin le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Environnement Canada (dans le cadre de son Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril et de son Programme de conservation des aires naturelles) et le U.S. Fish & Wildlife Service dans le cadre du Plan conjoint des habitats de l'est, qui ont contribué à ces projets de

Plus de 9 100 hectares en milieu privé désormais protégés sur le territoire de Corridor appalochien!

Avec les dernières acquisitions de CNC (voir article précédent), plus de 9 100 hectares de milieux naturels sont désormais protégés en terre privée sur le territoire de Corridor appalochien. « Ces résultats sont extraordinaires si l'on considère qu'il y a moins de 10 ans, seulement 400 hectares de terres privées étaient protégés! », se réjouit Marie-José Auclair, présidente de Corridor appalochien, qui souligne la contribution exceptionnelle de l'ensemble des partenaires à commencer par les propriétaires, les groupes de conservation locaux, CNC et l'ensemble des partenaires financiers.

Combinés à la superficie du domaine public déjà protégée, ces 9 100 ha représentent 5 % du territoire de Corridor appalochien. Comparativement à l'objectif de 12% d'aires protégées fixé par le gouvernement provincial, beaucoup reste encore à accomplir! Le

défi particulier de protéger les derniers territoires encore intacts dans le sud du Québec, et particulièrement dans les Cantons-de-l'Est, situés à moins de 100 km des grands centres, est lié aux fortes pressions de développement que subit le territoire. Mais c'est aussi ici au sud que se concentre la plus grande biodiversité. L'écologiste Louise Gratton, aussi secrétaire et conseillère scientifique de Corridor appalochien est toutefois très optimiste : « Alors qu'ils travaillaient de façon assez isolée dans le passé, les groupes de conservation développent maintenant des collaborations avec des acteurs extérieurs au monde de la conservation tels les intervenants forestiers et les municipalités qui sont maintenant de plus en plus sensibilisés, particulièrement dans le contexte des changements climatiques. Plus que jamais, nous travaillons tous ensemble à développer de nouveaux modèles et outils de conservation. »



CALENDRIER

11 septembre 2010 PENS, randonnée de longue distance (14 km) à Sutton / Echo, départ à 8 h 30 à partir d'Altitude 520. Frais d'accès + 7.00\$ par personne.

18 septembre 2010 PENS, course enduro « 5 peaks » de 7 km, 12 km ou 21 km. www.5peaks.com

25 septembre 2010 Assemblée générale de Corridor appalochien

25 et 26 septembre 2010 Foire Écosphère à Brome — pour information : www.projetecosphere.org

16 octobre 2010 PENS, randonnée de longue distance (17 km) à Sutton/ Glen Sutton, départ à 8 h 30 à l'Altitude 520. Frais d'accès + 7.00\$ par pers.

INITIATIVES EN CONSERVATION (suite)

Le nouveau passeport des Montagnes-Vertes !

Un an presque jour pour jour après l'ouverture officielle de la réserve naturelle des Montagnes-Vertes au grand public, le gestionnaire de la réserve, soit Corridor Appalachien, les Sentiers de l'Estrie et le Parc d'environnement naturel de Sutton ont annoncé le 23 juin dernier l'harmonisation des droits d'accès à leurs réseaux de sentiers. Avec le support de Tourisme Cantons-de-l'Est, les trois organismes ont développé deux nouveaux outils : une tarification harmonisée et le passeport des Montagnes-Vertes.

Pour les mordus de randonnée, le passeport des Montagnes-Vertes, vendu au coût annuel de 90 \$, donne accès en toute saison à l'ensemble des 270 km de sentiers forestiers balisés et entretenus. Les détenteurs du passeport deviennent automatiquement membres des trois organismes et bénéficient des mêmes avantages que les membres réguliers dont des réductions chez plusieurs commerces partenaires ou l'accès aux activités et randonnées guidées réservées aux membres.

La tarification harmonisée, quant à elle, permet aux randonneurs d'accéder, le temps d'une journée, à l'ensemble des trois réseaux de sentiers participants : les sentiers du secteur Singer (Potton) de la réserve naturelle des Montagnes-Vertes, les sentiers du Parc d'Environnement naturel de Sutton et les Sentiers de l'Estrie. Les randonneurs sont invités à se procurer leur billet quotidien selon leur point d'entrée et peuvent circuler sans restriction sur l'ensemble du réseau!

L'accessibilité des sentiers étant une priorité à Sutton, le partenariat a été élargi afin d'inclure « Au Diable Vert », une station de montagne, et Arbre Sutton, deux entreprises touristiques dont les sentiers donnent accès à l'un ou l'autre des trois réseaux. L'Auberge des Appalaches et la station de ski du Mont Sutton avaient tracé la voie il y a de nombreuses années en étant les premiers établissements touristiques à favoriser l'accès aux sentiers menant au Mont Sutton.

Le partenariat entre les gestionnaires de sentiers et certaines entreprises privées permet d'intégrer les principales offres de longue et courte randonnée dans la région, mettant à la disposition des randonneurs plus de 270 km de sentiers auxquels on accède par 37 points d'entrée différents.

Mais plus qu'une simple association commerciale, ce partenariat reflète aussi l'adhésion à une même philosophie et une même éthique du randonneur. La pratique de la randonnée pédes-



Marie-José Auclair, Jean Compagna et Marie-Germaine Guiomar occupant respectivement la présidence de Corridor appalachien, du Parc d'environnement naturel de Sutton (PENS) et des Sentiers de l'Estrie, lors du lancement du passeport des Montagnes-Vertes, le 23 juin dernier à Orford.

tre et l'exploitation d'un réseau de sentiers doivent en effet se faire conditionnellement au respect et à la protection des milieux naturels qui font la richesse de la région.

Vous pouvez vous procurer le billet quotidien ou le passeport des Montagnes-Vertes par achat sécurisé en ligne, sur les sites des gestionnaires de sentiers ou à leurs bureaux : Réserve naturelle des Montagnes-Vertes (www.rnmv.ca) Parc d'environnement naturel de Sutton (www.parcusutton.com/), Sentiers de l'Estrie (www.lessentiersdelestrie.qc.ca/)

De plus, le billet quotidien est aussi disponible auprès de Au Diable Vert (www.audiablevert.com), Arbre Sutton (www.arbresutton.com) Auberge des Appalaches (www.auberge-appalaches.com)

On peut également obtenir de l'information ou faire l'achat d'un billet ou d'un passeport aux bureaux touristiques de la région : Maison du tourisme des Cantons-de-l'Est, BAT de Granby, BAT de Sutton, BAT de Potton, BAT de Cowansville, BAT de Dunham, BAT de Bromont, BIT de Memphrémagog, BAT de Dudswell, BIT du Val-Saint-François, et BAT de Lambton.

« Growing Greener » ou comment planifier un développement plus payant ... sur tous les plans !

Le 25 mars dernier, Conservation des Vallons de la serpentine organisait une conférence sur la conservation et le développement résidentiel à Eastman. Charles Weldon, membre fondateur et président sortant de l'Association de conservation du mont Écho, élu conseiller à Sutton lors des dernières élections municipales, a présenté les principes de ce courant connu sous l'appellation « Growing Greener ».

L'objectif de cette approche est double: minimiser l'impact des zones de développement immobilier sur les milieux naturels tout en favorisant la convivialité des milieux de vie.

Comparativement à l'approche traditionnelle qui trace les chemins et délimite les lots résidentiels d'une façon très cartésienne, l'approche *Growing Greener* délimite les lots et des chemins en fonction du milieu naturel. Par exemple, on évitera de développer des zones à forte dénivellation et on réduira la taille des lots de façon à laisser intact un espace qui pourra être aménagé en parc, rendant accessible aux résidents ce milieu naturel préservé. On cherche donc à



limiter et à densifier le développement afin d'assurer la protection des éléments sensibles du milieu naturel. L'agencement des lots et l'emplacement des habitations procureront le maximum d'intimité aux familles en conservant, par exemple, des bandes d'arbres entre les lots. Ce type de développement cherche également à minimiser la longueur des chemins, dont l'entretien à terme est coûteux tant pour les municipalités que pour les contribuables. On prévoit aussi l'aménagement de pistes cyclables et de sentiers afin de favoriser le transport actif.

Évidemment, ce type de développement requiert certaines adaptations à la réglementation municipale, ce qui n'est toutefois pas insurmontable. Ce type d'initiatives pousse à repenser la façon dont sont conçues nos villes. La meilleure façon de protéger nos écosystèmes naturels, en dehors de l'absence totale de développement passe par un meilleur aménagement de nos villes et de nos villages alliant convivialité et mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces naturels.

Corridor appalachien est un organisme de conservation sans but lucratif qui travaille à la protection des milieux naturels et de la biodiversité dans la région des Appalaches (sud-ouest des Cantons-de-l'Est), en collaboration avec des propriétaires privés, des groupes de conservation locaux et plusieurs partenaires régionaux et nationaux et internationaux.

Visitez notre site Internet : www.apcor.ca

Corridor Appalachien, 277, Ch. Knowlton
Lac-Brome (Québec) J0E 1V0
Tél.: (450) 242-1125 • info@apcor.ca

ISSN 1708-1645 • Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada et Bibliothèque et Archives nationales Québec

Corridor appalachien bénéficie du soutien financier du Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril d'Environnement Canada, de la Fondation de la faune du Québec, de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (dans le cadre du programme Partenaires pour la nature), d'Habitat faunique Canada, du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II) du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, de l'Agence forestière de la Montérégie, de la Table des MRC de l'Estrie, du Fonds de développement régional de la Conférence régionale des élus de la Montérégie-Est, du U.S. Fish & Wildlife Service et de plusieurs fondations privées et autres partenaires.